

## DÉCRIMINALISER ET DÉ-SÉCURITISER LES MIGRATIONS ET LA PAUVRETÉ

### Plaidoyer pour une approche non-discriminatoire des politiques européennes

Août 2024

#### RÉSUMÉ

L'Union européenne s'est progressivement dépariée de ses valeurs fondatrices de solidarité et de non-discrimination, pourtant consacrées dans le droit international, et traverse de ce fait une **crise de légitimité démocratique et morale**.

Cette tendance inquiétante se cristallise dans **l'approche excessivement sécuritaire et criminalisante des politiques européennes concernant les personnes en situation de vulnérabilité** (personnes en migration, racisées, sans-abri, en situation de pauvreté, etc.). En résultent des **pratiques discriminatoires** qui sont non seulement contraires aux valeurs de l'Union européenne et de ses États membres, mais également **inefficaces et contre-productives** pour résoudre ces problèmes fondamentalement sociaux.

En tant qu'organisation de la société civile (OSC) œuvrant au niveau international, nous pensons qu'il **est urgent de faire évoluer le discours dominant** dans l'espace politique européen. Ce discours doit s'éloigner de son obsession sécuritaire

actuelle et se réorienter en faveur d'une **approche non-discriminatoire et non-criminalisante, fondée sur les droits humains et la justice sociale**.

Il est impératif que les institutions européennes et les États membres cessent de considérer la pauvreté et la migration comme des menaces à la sécurité nationale et à l'ordre public, et mettent en œuvre des politiques publiques s'attaquant aux causes profondes des vulnérabilités de ces populations.

Nous souhaitons encourager **la société civile** à s'unir pour lutter contre ces politiques discriminatoires et criminalisantes, ainsi que pour développer et promouvoir un contre-discours à travers la recherche, la sensibilisation et le plaidoyer.

Ce document reprend les conclusions des échanges d'un atelier qui s'est tenu lors du European Citizens' Summit<sup>1</sup> à Bruxelles en mars 2024 et auquel ASF, European Alternatives, FEANTSA et Prison Insider ont pris part<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voir <https://www.cncd.be/2024-brussels-european-citizens-summit>

<sup>2</sup> Voir [l'interview d'ASF sur la criminalisation de la pauvreté et de la migration](#) par Prison Insider.



## Introduction

---

L'Union européenne a aujourd'hui cessé d'incarner une Europe des droits sociaux et des droits fondamentaux, pour se concentrer principalement sur le maintien de sa sécurité et de sa stabilité économique.

Les personnes en situation de pauvreté ou de sans-abrisme sont régulièrement ciblées par des lois et des politiques publiques qui les criminalisent pour ce qu'elles sont plutôt que pour ce qu'elles font. Il s'agit d'une **criminalisation directe** par le biais de politiques interdisant la mendicité<sup>3</sup> ou le fait de dormir en rue dans les grandes villes européennes<sup>4</sup>, autant que d'une **criminalisation indirecte** à travers des réglementations restreignant certaines activités pourtant vitales (comme le fait de se laver, de manger, de boire ou d'uriner) dans les lieux publics, et interdisant le travail informel ou la pratique du squat. Sous couvert de maintien de l'ordre, de la sécurité ou de la santé publique, ces lois visent à **exclure** les personnes en situation de pauvreté ou de sans-abrisme des lieux publics. Les effets de cette criminalisation de la pauvreté et du statut sont aggravés par les politiques d'austérité économique, l'inflation et l'augmentation des loyers, qui poussent davantage de personnes vers la pauvreté, les forçant ainsi, pour survivre, à se tourner vers des pratiques d'économie informelle, considérées comme des **délits mineurs**.

**Les politiques européennes en matière de migration** ont, elles aussi, pris un tournant sécuritaire. Les personnes en migration sont prises pour cibles, perçues comme des menaces à la sécurité intérieure et font l'objet de politiques et mesures discriminatoires, racistes et xénophobes.

---

<sup>3</sup> L'interdiction de la mendicité dans 253 villes de Belgique ne respecte pas les droits humains (voir « La réglementation de la mendicité sous l'angle des droits humains », [FIDH, avril 2023](#)).

<sup>4</sup> Au Danemark, dormir dans la rue dans des « camps d'intimidation » est devenu illégal en vertu d'une

Une illustration frappante de cette tendance est **l'externalisation des frontières** qui priorise le contrôle aux frontières et le renvoi des personnes migrantes en vue de contenir les arrivées à tout prix. Ces politiques s'accompagnent d'un durcissement de l'accès au droit à l'asile et à l'obtention de visas.



En définitive, ces politiques ont pour conséquence d'aggraver les problématiques sociales auxquelles elles devraient apporter des réponses. Tandis que les mesures d'austérité exacerbent la pauvreté et les inégalités sociales, les politiques migratoires maintiennent les personnes migrantes, notamment sans-papiers, dans des situations d'extrême précarité, les rendant ainsi plus vulnérables au trafic d'êtres humains, et ne leur laissant que peu d'espoir de voir leur situation s'améliorer.

législation relative à l'ordre public en 2017. En Hongrie, l'interdiction de dormir dans la rue est inscrite dans la Constitution (« Mean Streets. A report on the criminalisation of homelessness in Europe », [Housing Rights Watch, 2013](#)).

## 1/ Le coût humain de la sécuritisation et de la criminalisation

---

Les politiques qui abordent la pauvreté et la migration à travers un angle sécuritaire favorisent les violations de droits humains. Elles servent de catalyseur aux discours fondés sur la "peur de l'autre" qui présentent ces populations vulnérables comme des menaces à l'ordre public, et alimentent ainsi la discrimination et la criminalisation.

**La dignité humaine, le droit à un logement digne et les droits humains** sont de fait bafoués pour les personnes sans-abri<sup>5</sup>. Ces violations de droits sont aggravées par les lois et règlements mentionnés plus haut, qui traitent les personnes sans-abri comme des criminels·le·s pour le simple fait de vivre dans la rue. Ces dernières vivent ainsi dans la peur constante de se voir **expulsées** des camps ou des squats dans lesquels elles vivent, sans se voir proposer d'alternative de relogement. Elles subissent du **harcèlement** de la part des forces de police<sup>6</sup>, et reçoivent souvent **des amendes et des sanctions administratives**<sup>7</sup> pour des délits mineurs, qu'elles ne sont pas en capacité de payer et qui les maintiennent ainsi dans la pauvreté et l'illégalité.

Les personnes sans-abri sont aussi confrontées à **d'importants obstacles** pour défendre et accéder à leurs droits. Ce cercle vicieux rend les personnes sans-abri et en situation de pauvreté encore plus susceptibles d'être ciblées par la police et la justice, et donc plus susceptibles d'être incarcérées de manière répétée. Une

majorité de personnes emprisonnées sont en situation de pauvreté<sup>8</sup>. **L'incarcération** aggrave encore davantage les vulnérabilités sociales et économiques de ces populations: alors qu'une personne sur 5 qui rentre en prison est sans-abri, 30% des personnes incarcérées se retrouvent en situation de sans-abrisme à la suite de leur incarcération<sup>9</sup>.



Un discours de plus en plus dur envers les personnes migrantes s'est également imposé au cours des 25 dernières années, reposant notamment sur l'association systématique des personnes migrantes à la délinquance. Celui-ci a contribué à la montée du racisme et des discriminations dans nos sociétés. Les politiques de l'Union européenne encouragent les **actes de violence policière, les retours forcés, la détention et les expulsions collectives illégales**.

Des mesures récentes (comme le nouveau pacte sur la migration de l'UE, la réforme de l'espace Schengen, la proposition de directive sur l'aide à l'entrée, au transit et au séjour irrégulier, etc.) encouragent les discriminations basées sur la nationalité et la racialisation<sup>10</sup>, renforcent l'opacité des

---

<sup>5</sup> Voir le récent [rapport](#) du rapporteur spécial des Nations unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme « Breaking the cycle : ending the criminalization of homelessness and poverty », 26 juin 2024.

<sup>6</sup> A Namur, en Belgique, des policiers ont fait état d'une pression croissante pour chasser les sans-abri ([article de la RTBF du 2 juillet 2024](#)).

<sup>7</sup> « Sanctions administratives communales et transaction pénale : punition pour tous.tes ? », [recherche](#) faite par Diletta Tatti (GREPEC), June 2024

<sup>8</sup> Voir le rapport « [Au dernier barreau de l'échelle sociale : la Prison](#) » (Emmaüs France et Secours Catholique, octobre 2021).

<sup>9</sup> Voir « [De la cellule à la rue. Crise carcérale, crise sociale, crise du logement](#) » (Prison Insider, 2024).

<sup>10</sup> 79 % des gardes-frontières estiment que l'origine ethnique est un indicateur utile pour décider qui

agences européennes de la migration et de l'asile, qui peuvent commettre des abus en toute impunité, et contribuent à criminaliser encore davantage les actes de solidarité envers les personnes migrantes.

L'essor des politiques identitaires et des replis nationalistes contribue également à l'augmentation des **délits racistes et discriminatoires à l'encontre des citoyen-ne-s européenne-s issu-e-s de l'immigration**, particulièrement ceux-elles d'origines arabo-musulmane et africaine.

## 2/ Les coûts sociétaux de l'approche sécuritaire et criminalisante

---

Ces politiques ont un coût indéniable pour les personnes en situation de vulnérabilité, mais aussi pour la société dans son ensemble.

Les politiques qui criminalisent la pauvreté créent, maintiennent et favorisent **la pauvreté, les inégalités sociales, le mal-logement et le sans-abrisme**. De plus, de récentes recherches ont démontré qu'il est plus coûteux, socialement et économiquement, de maintenir les personnes dans l'insécurité financière et le sans-abrisme que de proposer des solutions durables de relogement pour les sans-abris<sup>11</sup>. Il serait donc bénéfique pour la collectivité de lutter contre les causes structurelles de la pauvreté, le mal-logement et le sans-abrisme, plutôt que de criminaliser les personnes en situation de vulnérabilité.

Les politiques migratoires actuelles de l'UE ont également un coût humain et social élevé : au lieu d'empêcher les départs, le

---

arrêter, au même titre que le comportement, la destination et la nationalité (voir [Fundamental rights at airports: border checks at five international airports in the European Union](#)) (FRA 2014).

<sup>11</sup> Voir rapport « [Le sans-chez-soirisme : suite ou fin ?](#) », Département d'économie Appliquée de l'ULB pour le Syndicat des Immenses, July 2022

<sup>12</sup> Voir la [page du projet](#) "Missing Migrants".

renforcement des frontières extérieures de l'UE – couplé à la criminalisation des ONG de secours en mer – ont rendu les **routes migratoires de plus en plus dangereuses**.

L'OIM a recensé plus de 30.000 disparitions et/ou décès en Méditerranée depuis 2014<sup>12</sup>. L'externalisation des frontières favorise également le trafic d'êtres humains et **renforce le risque d'exploitation et de violence à l'encontre des personnes en situation de migration**<sup>13</sup>. La généralisation des discours xénophobes en Europe invisibilise encore davantage les violations des droits des personnes en situation de migration et exacerbent leur vulnérabilité socio-économique. **Le racisme systémique** se reflète également dans l'accès inégal et discriminatoire au logement, à l'emploi, à l'éducation et aux services de santé. La normalisation des discours de haine et du profilage racial affecte particulièrement les personnes en situation de migration ainsi que les personnes racisées qui sont perçues comme telles<sup>14</sup>.

Cette approche a aussi mené à la **criminalisation de la solidarité et de l'activisme** en Europe, sapant ainsi l'État de droit, l'un des principes fondateurs de l'UE. Les organisations de la société civile jouent pourtant un rôle crucial pour relayer les voix des personnes marginalisées et permettre leur accès à des services vitaux en l'absence d'intervention gouvernementale. Ce rétrécissement de l'espace civique se caractérise par des obstructions administratives à l'encontre des actions de la société civile<sup>15</sup>, des restrictions à l'accès aux

<sup>13</sup> Voir "[Road to nowhere: Why Europe's border externalization is a dead end](#)" (ECFR, 2023).

<sup>14</sup> Voir "[Being Black in the EU – Experiences of people of African descent](#)", FRA, Octobre 2023.

<sup>15</sup> Voir cette [carte blanche](#) cosignée par ASF, concernant les nouvelles dispositions du code pénal belge visant à criminaliser la désobéissance civile.

financements, de la répression policière<sup>16</sup>, voire des attaques délibérées contre l'existence même de la société civile<sup>17</sup>.

L'activisme, notamment en matière de justice climatique et de justice migratoire, est largement criminalisé en Europe<sup>18</sup>. Le récent rapport de Michel Forst, rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits humains, a clairement dénoncé la répression accrue de l'activisme climatique et de la désobéissance civile par les États européens, ainsi que ses conséquences dangereuses pour les droits humains et l'avenir de la démocratie en Europe<sup>19</sup>.



### 3/ Comment se mobiliser en tant que société civile ?

Nous estimons que la criminalisation croissante et multiforme des populations marginalisées dans l'espace politique européen représente **une menace claire au fonctionnement de nos démocraties et de nos sociétés**. La réponse doit passer

par la mobilisation collective afin de produire un contre-narratif commun et de démontrer qu'une approche basée sur la justice sociale et la non-discrimination est possible, souhaitable, et qu'elle bénéficiera non seulement aux populations discriminées mais aussi aux sociétés européennes dans leur ensemble.

La société civile doit continuer à jouer un rôle majeur dans la promotion de politiques sociales efficaces et équitables. À cette fin, elle peut non seulement démontrer l'inefficacité des politiques actuelles, **en accumulant les preuves et en produisant des analyses**, mais aussi formuler des recommandations politiques pour remédier aux inégalités structurelles.

La société civile a notamment un rôle clé à jouer dans la **redéfinition des narratifs relatifs à la pauvreté et à la migration**, en imposant des termes et des discours cohérents avec la réalité du terrain et en soulignant les causes structurelles de ces questions sociétales. La société civile doit également contribuer à faire évoluer les perceptions publiques et politiques d'une approche sécuritaire vers une approche basée sur la lutte contre les discriminations et l'accès à la justice.

Pour ce faire, il est essentiel que les organisations de la société civile se structurent à différents niveaux autour de récits communs et qu'elles présentent des messages et des recommandations communes non seulement aux niveaux local et national, mais aussi au niveau de l'Union européenne.

<sup>16</sup> En France, des associations et des particuliers ont été sanctionnés pour avoir fourni de la nourriture dans la rue et dans les camps, notamment à [Calais](#), mais aussi récemment à Paris par l'arrêté du [9 octobre 2023](#).

<sup>17</sup> En [Hongrie](#), des mesures légales ciblent directement les OSC et limitent leurs activités.

<sup>18</sup> Voir le rapport '[Cases of de criminalisation of migration and solidarity in the UE in 2023](#)', PICUM 2024.

<sup>19</sup> Voir la prise de position « [State repression of environmental protest and civil disobedience : a major threat to human rights and democracy](#) »

Pour se mobiliser contre ces politiques sécuritaires et criminalisantes, l'action de la société civile européenne doit se structurer autour des piliers suivants :

> **L'information** : Recueillir des données et des récits solides pour soutenir des contre-narratifs et des politiques fondés sur des preuves ;

> **Le cadrage** : Choisir une formulation appropriée pour être convaincant lors de la diffusion de nos messages et pour sensibiliser les médias (y compris les médias sociaux) ;

> **La responsabilisation** : Cibler et responsabiliser les États et les institutions qui ne respectent pas les droits humains ; mettre l'accent sur les causes structurelles des défis sociétaux et sur le coût de l'inaction.

> **La création de coalitions** : Créer des ponts et des synergies entre nos approches afin porter un discours commun à l'ensemble des acteurs de la société civile.

Cet article a été rédigé par Justine Dofal et Elodie Hut (ASF Bruxelles).



**Avocats Sans Frontières** est une ONG internationale spécialisée dans la défense des droits humains et l'accès à la justice.

Responsabilité éditoriale : Chantal Van Cutsem

140 Avenue de la chasse, 1040, Bruxelles, Belgique

ASF est engagée dans deux campagnes mondiales liées à ces questions :

- La [Campagne pour la Dépenalisation de la Pauvreté, du Statut et de l'Activisme](#), qui vise à sensibiliser aux coûts humains, sociaux et économiques de la pénalisation de la pauvreté, du statut et du militantisme, et à susciter un changement sur ces questions par la recherche, les campagnes, les contentieux stratégiques et le plaidoyer direct.
- La [Campagne du Pacte pour l'Égalité](#), lancée dans le cadre du [projet TACKLE](#), qui vise à promouvoir l'émergence d'un activisme des jeunes contre la discrimination et le racisme structurel en Europe.

